

SAISON 1902

Guide Rose

A L'USAGE

des Touristes et des Buveurs d'eau



IMPRIMERIE CHARLES FRÈRES

LIMOGES

2001 353.5 1002

10
2
C

SAISON 1902

Guide Rose

A L'USAGE

des Touristes et des Buveurs d'eau



IMPRIMERIE CHARLES FRÈRES

LIMOGES

March
F. H. Fisher
& Co.



Aux Buveurs d'Eaux

A la première page de cette notice, nous tenons à prévenir le public, et surtout les nombreux touristes qui visitent nos contrées, au cours de la Saison thermale, que la totalité des sources de Saint-Yorre n'est pas la propriété d'une seule personne.

Nos lecteurs voudront bien se souvenir qu'il existe un certain nombre de sources dans le bassin de Vichy et qu'il est bon de les désigner nettement.

Il y va de l'intérêt des malades, qui doivent donner la préférence à la source qui offre toutes les garanties désirables.

Or, de l'avis de tous les médecins qui ont été à même de les apprécier, les sources découvertes à Saint-Yorre, par MM. Guerrier, ont une supériorité incontestable sur toutes les autres sources similaires du bassin de Vichy.

En effet, l'eau que MM GUERRIER livrent à la consommation est puisée à la source même avec une limpidité parfaite et peut se conserver indéfiniment sans altération, alors que celle de diverses sources subit une décantation que nécessite sa composition et qui la prive de son gaz et d'une grande partie de ses principes essentiels. L'eau, par cette opération nuisible à tous les points de vue, perd tout droit au titre « d'eau minérale naturelle » dont on se sert abusivement et ne possède plus, par suite, les éléments nécessaires à sa conservation, ni les propriétés bienfaisantes des eaux vraiment naturelles du bassin de Vichy. Nous croyons devoir appeler particulièrement l'attention du consommateur et du corps médical tout entier sur ce point si important (1).

La décantation est la plus mauvaise opération que l'on puisse faire subir à une eau minérale naturelle; elle consiste à conduire par des tuyaux l'eau sortant de la source pour la diriger vers de grands récipients dans lesquels elle doit séjourner pendant deux ou trois jours. Pendant ce temps le gaz s'évapore et les sels qu'il maintient en dissolution se précipitent, de sorte que, lorsque cette eau est mise en bouteilles, elle se trouve privée, comme il est dit, de la plupart de ses principes essentiels.

Aussi, pour éviter toute confusion, les per-

(1) Comptes-rendus de l'Académie de médecine — 1891.

sonnes qui font usage des SOURCES GUERRIER, voudront bien adresser leurs commandes exclusivement à MM. GUERRIER père et fils, propriétaires à Saint-Yorre près Vichy, ou à Vichy.

Le soleil luit pour tous et nous tenons à démontrer, au grand jour de la concurrence, que nos sources ont droit à la première place.

Supériorité des Eaux minérales non décantées.

La pratique du décantage, dont il est parlé plus haut, non seulement enlève à l'eau minérale la majeure partie de ses éléments essentiels, mais encore favorise le développement des microbes et des germes infectieux. Aussi cette manipulation a-t-elle été hautement condamnée par l'Académie de Médecine de Paris.

Dans la séance du 20 mars 1894, le savant professeur Robin montra, en effet, que les Eaux minérales étaient souvent contaminées par le décantage, qui est pratiqué sur une vaste échelle, dans certaines Stations thermales. Il fit voir également combien étaient nombreux les dangers auxquels on s'exposait, en autorisant la vente des Eaux minérales qui ont subi cette opération.

Cette question, si importante pour la santé publique, souleva au sein de l'Académie un

très intéressant débat auquel prirent part les docteurs Cornil, Riche, Moissan, dont la compétence est incontestée. En définitive, la Commission des Eaux minérales fut invitée à donner son avis.

A la séance suivante, la Commission, convaincue que les manœuvres du décantage étaient une des principales causes de l'infection microbienne des eaux, proposa à l'Académie d'émettre le vœu suivant :

« L'Académie persiste dans l'opinion déjà formulée, qu'on doit surseoir à l'autorisation de toutes les Eaux minérales qui ont subi le décantage. »

Ce vœu fut adopté à l'unanimité par l'Académie, et il était de notre devoir de le mettre sous les yeux de nos clients, afin qu'ils puissent juger en toute connaissance de cause.

Nous sommes fiers, à juste titre, de n'avoir jamais pratiqué la décantation, condamnée aujourd'hui d'une façon si éclatante. D'ailleurs, elle ne nous serait d'aucune utilité, car nos eaux arrivent absolument claires et limpides. Elles sont mises en bouteilles au griffon même, avec la totalité de leurs principes minéraux : c'est là une véritable garantie pour le malade, et nous ne saurions trop le répéter.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que, dans notre « Guide Rose » des années précédentes, nous avons déjà signalé au corps médical les

dangers de la décantation. Aussi avons-nous éprouvé une légitime satisfaction en voyant les maîtres de la médecine confirmer notre modeste opinion.

Nous invitons instamment MM. les Etrangers à vouloir bien aller sur place s'assurer de la véracité des faits que nous avançons ; ils se rendront compte par eux-mêmes que les Sources Guerrier sont à la hauteur des progrès scientifiques les plus récents.



Saint-Yorre

Quelle ravissante promenade, pour les buveurs d'eau, qu'une excursion à Saint-Yorre, et combien elle aura plus de charmes, lorsqu'un pont sur l'Allier sera édifié en face de la petite gare de cette charmante station !

Un pont en cet endroit présentera le grand avantage aux amis de la villégiature thermale, de revenir à Vichy par Hauterive et l'Ermitage de la Tour.

Il est juste d'ajouter qu'on y supplée en continuant la promenade jusqu'au magnifique manoir de Bourbon-Busset, et que l'on a le loisir de revenir par les gorges du Sichon, au fond desquelles on rencontre le frais rendez-vous de l'Ardoisière, où se trouve le restaurant le mieux servi et le meilleur des environs de Vichy, tout en étant abordable à toutes les bourses. Tout le monde connaît son fameux propriétaire Jacob, l'homme le plus accueillant, le si fin et délicat cuisinier. Que ceux qui l'ignorent goûtent ses truites si bien préparées et dégustent sa cave ; ils y reviendront.

La route agréablement accidentée, de Vichy à Saint-Yorre, s'étage entre les riantes collines d'Abrest et la rivière d'Allier.

Sur divers points, le site prend des aspects pittoresques d'une inexprimable poésie : ce sont des pentes abruptes, des ravins, des éclaircies, un ruisseau qui forme de ci et de là des cascates, etc. Torrentueux durant l'hiver, pendant l'été il trace nonchalamment

son sillon dans le fond de la vallée et joue à cache-cache avec les rayons du soleil, qui poussent l'indiscrétion jusqu'à lui rendre visite sous les épais ombrages des vieux ormeaux et des arbrisseaux touffus.

Puis, ce sont des collines qui surplombent d'autres collines, des parcelles de vigne, des troupeaux de belles vaches laitières gardés par de bonnes vieilles femmes au visage parcheminé et courbées sous le poids des ans, usées avant l'heure, car le paysan bourbonnais n'a jamais connu l'oisiveté. On possède un petit lopin de terre, mais Dieu sait au prix de quels sacrifices on a pu l'acquérir et de combien de sueurs on l'a arrosé.

Sur les accotements de la route, ce sont des volailles qui picorent, des bandes d'oisons, de fillettes et de garçonnets quémandeurs.

Nous voici dans le périmètre des sources Guerrier. L'une est en face de la gare, au milieu d'un petit parc très coquet ; l'autre, la plus ancienne, est à 200 mètres plus loin. Après avoir visité la première, on peut aboutir à la seconde par un chemin rustique entouré d'arbres et de vergers qui dominant la rivière ; celle-ci coule à pleins bords dans toute sa largeur. De l'autre côté de ce cours d'eau, on aperçoit le château de la Poivrière, qui émerge des bouquets d'arbres ; un peu plus loin se trouve Hauterive, à qui les courbes sinueuses de l'Allier font une gracieuse ceinture.

Si nous portons nos regards du côté opposé, nous voyons, se développant de gauche à droite, les dernières ramifications des montagnes de l'Auvergne, couvertes, pour la plupart, d'une riche végétation de bois touffus, et le château de Bourbon-Busset. Le vieux manoir se détache avec beaucoup de netteté sur l'horizon. Ses machicoulis et ses créneaux semblent encore défier l'assaut ; ses tours commandent la vallée avec l'attitude fière et mélancolique d'une forteresse. Il est situé à quatre kilomètres des Sources Guerrier.

Voici le château du Chaussin, un peu plus rapproché du bourg de Saint-Yorre, mais ce ne sont plus que des ruines ; on y voit des cheminées sculptées,

des ferrures et un escalier qui présente de beaux restes d'architecture. On peut s'y rendre par un chemin accidenté en quittant la route de Nîmes aux Dollots.

En arrivant au village des Jacquets, on aperçoit, sur la gauche, le castel de Quinsat et les vignobles qui l'entourent.

Comme les regards se reposent agréablement sur ce sol rempli d'émanations saines et de sensations caressantes !



Les Sources Guerrier.

Elles sont au nombre de deux : 1^o L'ancienne source ; 2^o L'autre, qui est en face de la gare et dont l'eau est expédiée de préférence, à cause de sa très grande limpidité et de son extrême fraîcheur ; leur température est de 12 degrés, condition on ne peut plus favorable pour retenir le gaz carbonique, qui s'attache en petites bulles, d'une façon très appréciable, aux parois du verre.

Disons dès à présent que ces deux circonstances, de basse température et de surcharge gazeuse, recommandent les sources Guerrier, comme eau transportée, mieux que ne pourraient le faire les éloges les plus emphatiques.

Le rendement considérable de ces deux sources est de *soixante dix mille litres* par vingt-quatre heures, et suffit largement aux commandes de plus en plus nombreuses de l'exportation.

Leur richesse minérale a été décelée par les analyses de M. Truchot, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont Ferrand, confirmée ensuite par l'Académie de Médecine de Paris.

TABLEAU COMPARATIF

DES

ANALYSES OFFICIELLES

*des principales Sources naturelles
du bassin de Vichy et de leur température.*

Dénomination des Sources	Guerrier St-Yorre	Célestins	Grande- Grille	Hôpital
Acide carbonique libre. . .	1.873	1.049	0.908	1.067
Bicarbonate de soude . . .	4.834	5.103	4.883	5.029
— de potasse . . .	0.428	0.315	0.352	0.440
— de magnésie. . .	0.078	0.328	0.303	0.200
— de strontiane . . .	»	0.005	0.003	0.003
— de chaux . . .	0.531	0.462	0.434	0.570
— de fer.	0.028	0.004	0.004	0.004
— de manganèse. . .	»	traces	traces	traces
Sulfate de soude.	0.273	0.291	0.291	0.291
Phosphate de soude	traces	0.091	0.130	0.046
Arséniate de soude.	0.002	0.002	0.002	0.002
Chlorure de sodium	0.566	0.534	0.534	0.518
— de lithium	0.015	»	»	»
Silice	0.016	0.060	0.070	0.080
Matières organiques	traces	traces	traces	traces
TOTAUX	8.644	8.244	7.914	8.222
Température	12°	14°	41°	36°
Acide carbon. à la source .	4.985	4.714	4.448	4.719

Ce sont là des qualités précieuses qui placent les **Sources Guerrier** au premier rang des fontaines du bassin de Vichy, et doivent les faire préférer à toute autre pour être bues à domicile.

OBSERVATIONS ESSENTIELLES

Les personnes qui font usage de l'Eau des

Sources Guerrier

sont instamment priées de *bien spécifier le nom de la Source* chez tous les fournisseurs et *d'exiger la marque* sur la capsule, l'étiquette et le bouchon, afin d'éviter les substitutions déloyales.

PROPRIÉTÉS & INDICATIONS

RELATIVES A L'USAGE DES EAUX DE VICHY ET DE SAINT-YORRE ET EN PARTICULIER DES SOURCES GUERRIER

Les médecins du monde entier s'entendent pour prescrire les eaux de Vichy, dans les cas si nombreux qu'ils ont, chaque jour, l'occasion de voir dans leur cabinet : arthritisme, diabète, coliques hépatiques, coliques néphrétiques, hyperchlorhydrie, et toutes les autres affections de l'estomac. Pour beaucoup, toutes ces affections dérivent de l'arthritisme, affections liées au surmenage intellectuel, aux excès de table, aux nourritures trop fortes, trop riches, aux tracas, aux soucis, et dues également à l'hérédité. Vichy donne les résultats les meilleurs, dans ces différents états. Sous l'influence du bicarbonate de soude, contenu à la dose de cinq grammes, il neutralise l'acidité des humeurs, et par conséquent rend propre au travail l'organisme le plus fatigué, le plus surchargé de principes acides. C'est également au bicarbonate de soude qu'est due la disparition des douleurs si vives produites par le pyrosis, occasionné dans les affections stomacales, à excès d'acide chlorhydrique ; par l'usage de ces mêmes eaux minérales, se désagrègent les calculs vésicaux, biliaires.

Depuis longtemps, l'on a abandonné l'opinion émise, autrefois, par différents médecins, à savoir que l'eau

de Vichy, ou mieux que le bicarbonate de soude, produisait l'anémie ; cette erreur a été victorieusement combattue, prouvée par le savant professeur Huchard, Médecin des Hôpitaux, dont la science d'observation, les connaissances si profondes, sont reconnues de tous. Le Docteur Huchard ne se contente pas de nier ces idées autrefois admises, mais il est arrivé facilement à en montrer toute la fausseté. Dans toutes les maladies d'estomac, à excès d'acide chlorhydrique, il donne le bicarbonate de soude à 40 et 60 grammes par jour. Sous l'influence de ce médicament, il n'a jamais observé de diminution dans le nombre des hématies, mais la disparition prompte et rapide de tous les symptômes douloureux. Non seulement le Docteur Huchard, mais tous ses élèves et tous les médecins qui ont expérimenté cette même médication aux mêmes doses, sont arrivés à de semblables résultats.

Voilà donc déracinée, éliminée, une des grandes objections lancées contre Vichy. Une autre preuve, celle-là fournie par tout le monde, c'est la venue toujours plus importante des baigneurs à Vichy. Il est inadmissible de soutenir que si les eaux de Vichy produisaient un aussi mauvais résultat que le disait Trousseau, les mêmes malades reviendraient toujours à leurs mêmes sources de l'Hôpital et de la Grande Grille. Combien en avez-vous, en effet, qui sont les hôtes passagers de Vichy, depuis 40 ou 50 ans ?

A Vichy, nous avons à considérer les sources chaudes et les eaux froides. Les eaux chaudes, sont celles qui produisent le meilleur effet, à condition d'être absorbées à la source et c'est pourquoi, malgré toutes les eaux froides expédiées, le nombre des buveurs ne peut diminuer. Les eaux chaudes tout en ne différant pas par l'analyse, des eaux froides, ont un principe actif qui échappe : la thermalité, 36° (Hôpital), 41° (Grande Grille) 43° (Chomel).

Les maîtres les plus éminents du corps médical se sont prononcés avec une grande autorité sur les qualités exceptionnelles des Sources Guerrier et ont

démontré d'une manière incontestable les services qu'elles sont appelées à rendre comme eaux transportées.

Nous l'avons dit plus haut : on a voulu établir des termes de comparaison avec les autres sources d'eaux froides du bassin de Vichy ; eh bien, il en est résulté que les Sources Guerrier occupent la première place parmi les plus renommées, les *Célestins* et *Hauterive*, auxquelles elles sont évidemment supérieures.

Le Bicarbonate de soude constitue la caractéristique des Sources Guerrier, et sans qu'il soit vraiment scientifique de considérer une eau minérale comme un simple mélange de substances chimiques, nous pouvons cependant examiner l'importance dévolue à quelques-uns de ses principes et, en particulier, au bicarbonate de soude.

D'après les expériences de laboratoire, on a conclu que les sels de soude et de potasse, qu'on a eu tort d'ailleurs de mettre en parallèle, entraînaient, à la suite de leur usage, des symptômes d'appauvrissement et de dénutrition générale.

Rien de pareil n'a lieu avec les eaux alcalines du bassin de Vichy, qui contiennent les traces d'une trentaine de corps, surtout lorsque leur teneur en principes ferrugineux et arsenicaux est aussi élevée que dans les Sources Guerrier.

De savants cliniciens ont constaté qu'à la suite du traitement de Vichy, bien dirigé et ne comportant aucune contre-indication, il se produit presque toujours une augmentation des hématies et une élévation du poids du corps.

Et cela se comprend, lorsqu'on songe que, sous l'influence de la cure minérale, on constate une modification salubre des sécrétions du tube digestif, une assimilation plus complète, une stimulation plus profonde et palpable, en quelque sorte, de toutes les fonctions, particulièrement de la vie cellulaire.

Le suc gastrique est sécrété en plus grande abondance, on retrouve ses qualités primordiales ; des

malades, qui ne pouvaient supporter aucun aliment, arrivent à manger et à digérer comme tout le monde.

L'action physiologique principale de l'eau des Sources Guerrier est, au début, de ranimer l'appétit, de favoriser l'assimilation et d'augmenter les forces des malades. En un mot, ceux-ci renaissent à la vie dans le sens le plus large du mot.

Le traitement de Vichy n'est donc pas débilitant; les Sources Guerrier qui contiennent, en plus de quelques autres sources, une certaine quantité de fer et d'arsenic, sont incapables d'avoir une action dépressive sur l'organisme. Au contraire, après quelques jours de leur usage interne, les malades ressentent l'action fortifiante et analeptique de leur composition ferrogineuse.

Non seulement elles n'ont pas d'influence nuisible, mais elles donnent les meilleurs résultats dans les affections du tube digestif et de ses annexes, le foie et la rate, dans le diabète, la goutte, la lithiase (*gravelle*) urinaire et biliaire, les coliques hépatiques et néphrétiques, la chlorose, etc.

Nous allons étudier successivement leur mode d'action dans chaque maladie, car il importe que toutes les personnes qui font usage des eaux de Vichy, à domicile, soient édifiées sur les vertus et les propriétés essentielles des Sources Guerrier qui obtiennent en ce moment un si éclatant succès dans les pays méridionaux et notamment dans les îles de la Méditerranée, en Grèce, en Turquie, en Egypte, dans la Sicile, en Espagne, et au-delà de l'Atlantique, dans l'Amérique du Sud et dans les Antilles.

De nombreuses correspondances d'outre-mer proclament leur efficacité et les inappréciables services qu'elles ont rendus chez les personnes atteintes de dyspepsie, d'affections du foie, ou anémiées par des fièvres paludéennes contractées au Tonkin, à Madagascar, au Sénégal, en Tunisie, etc., etc.

Affections du Tube digestif

Toutes les formes de dyspepsie, toutes les perversions digestives passées à l'état chronique, sont susceptibles d'être guéries par les Sources Guerrier.

On en triomphera d'autant plus facilement qu'on sera moins éloigné de la période de début. Il est de toute importance, en effet, de ne pas attendre que la dyspepsie ait donné lieu à des états pathologiques rebelles, car le propre de la dyspepsie, il ne faut pas l'oublier, est de préparer des affections multiples, qui en dérivent ou sont en rapport avec le même état constitutionnel. Au Congrès de Copenhague, le professeur Bouchard a prouvé que certaines fermentations vicieuses des produits de l'alimentation, des sécrétions alimentaires peuvent engendrer, dans la dilatation de l'estomac, des alcaloïdes toxiques capables d'établir une véritable diathèse.

Ceci démontre, une fois de plus, la nécessité d'une prompt intervention, chaque fois que le tube digestif fonctionne mal.

En agissant de bonne heure, on retarde ou on empêche les complications, on prévient la déchéance des sujets prédisposés, celle des arthritiques surtout pour lesquels la dyspepsie est un acheminement vers la gravelle, vers la glycosurie, vers la goutte, vers la lithiase biliaire et rénale.

De même pour une personne chlorotique, pour une femme anémiée, névropathique, si leur tube digestif fonctionne mal, le déséquilibre du système nerveux et le défaut de plasticité sanguine suivront une marche fatalement descendante. Tandis qu'en régularisant le cours du travail digestif, en supprimant les spasmes et les contractions anormales, on fournira par contre-coup au sang, des éléments reconstituants ; tous les phénomènes qui président à la nutrition générale reprendront peu à peu leur fonctionnement naturel et le retour à la santé sera bientôt une réalité.

Dans la *dyspepsie flatulente*, les Sources Guerrier ont pour propriété de relever le ton de l'estomac, de favoriser les contractions de sa tunique musculaire, de remédier à la lenteur du travail digestif, à l'insuffisance sécrétoire des sucs gastro-intestinaux.

L'exercice au grand air et un régime approprié, d'où seront exclus les farineux, les crudités, les mets grossiers, aideront à atteindre ce résultat.

Dans la *dyspepsie acide* avec renvois aigres, avec pyrosis, les Sources Guerrier, non seulement préviennent l'acrescence, neutralisent les acides sur place, mais surtout modifient les procédés ultérieurs de la digestion et impriment à l'économie une modalité particulière, en vertu de laquelle les sécrétions cessent d'être trop acides.

Dans la *gastralgie*, les *crampes d'estomac*, qu'il y ait ou non perversion de l'appétit, elles agissent d'une manière générale, ou bien sur les états organiques et fonctionnels dont ces accidents névralgiques dépendent. En outre, comme la gastralgie coïncide fréquemment avec de l'anémie, avec des troubles utérins, le fer contenu dans les sources devient d'une utilité remarquable et il est parfaitement supporté, parce qu'il est associé au bicarbonate de soude, à l'état de dissolution parfaite.

Les Sources Guerrier sont également indiquées dans les états pathologiques de l'intestin, analogues à ceux que nous venons de signaler. Dans l'atonie sécrétoire, lorsqu'il se produit des borborygmes ou des gorgouillements, des alternatives de diarrhée ou de constipation avec ténésme, douleurs irradiées; dans l'inflammation chronique de l'intestin, alors surtout qu'il existe une diarrhée pseudo-membraneuse; enfin, dans les convalescences des dysenteries d'Afrique et dans ces états mal définis qui sont plus ou moins en rapport avec l'impaludisme.

Affections du Foie.

Collques hépatiques. — Lithiase biliaire.

Les eaux de Vichy, en général, ont une *efficacité exceptionnelle* dans tous les états chroniques du foie, dans lesquels la glande hépatique n'est pas atteinte de lésions ayant altéré sa structure d'une façon irrémédiable.

La vogue de la Grande-Grille est universelle à ce point de vue; mais à défaut du traitement sur place, elle peut être avantageusement remplacée par les Sources Guerrier à distance.

Sous leur influence, on verra des hypérémies énormes se réduire en peu de temps. — Nous entendons par là ce qu'on a désigné sous le nom un peu vague de congestion du foie, quel qu'en soit le point de départ. — C'est par là que commencent toutes les lésions de texture, il est bon de s'en souvenir, puisque la thérapeutique, au moment de la congestion, peut prétendre à un succès que, plus tard, elle chercherait en vain ou qu'elle n'obtiendrait que très difficilement.

On constate également une amélioration rapide des états pathologiques connus sous le nom d'engorgements viscéraux, qui atteignent la rate aussi bien que le foie et occupent une si large place dans la morbidité de nos troupes coloniales.

Les médecins qui exercent à Vichy ont l'occasion de voir, tous les ans, des intumescences énormes de foie se réduire dans l'espace de quelques semaines. C'est surtout vrai pour les personnes qui mènent une vie sédentaire, qui ont séjourné dans des climats torrides ou marécageux, qui accusent des écarts de régime ou des excès alcooliques.

Les Sources Guerrier agissent, dans ces cas, en prévenant le dépérissement et le marasme, en régularisant les fonctions gastro-hépatiques et les sécrétions intestinales, en excitant la circulation dans les capillaires hépatiques, en combattant l'altération de la composition du sang et l'atonie de l'appareil vasculaire.

Dans la *lithiase biliaire*, l'eau des Sources Guerrier n'agit certainement pas d'une façon immédiate sur les calculs déjà formés, pas plus que les prétendus lithontriptiques jadis si vantés ; mais elle prévient leur accroissement et la formation de nouveaux corps étrangers ; elle augmente la fluidité de la bile, condition bien propre à entraîner les grumeaux cholestériques qui peuvent se trouver dans les voies biliaires. On s'explique encore leur activité en admettant que leur usage stimule les mouvements fébrilaires du canal hépatique et du canal cholédoque et favorise ainsi l'arrivée du calcul dans l'intestin. Elle transforme les malades de façon à leur faire perdre la fâcheuse disposition qu'ils avaient contractée.

On a même prétendu que le calcul déjà formé peut se désagréger peu à peu, par suite de l'action des alcalins sur les matières colorantes, qui en sont comme le ciment.

« Que la théorie chimique soit juste ou erronée, écrit M. Hirtz dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratique* (p. 590), que les exsudats interstitiels ou cellulaires du foie deviennent ou non solubles, que la bile devienne plus fluide ou plus abondante, que le mucus vésical, ciment habituel des calculs, se dissolve en réalité, nous n'avons aucune raison de le nier, nous inclinons même à le croire. Mais ce que nous croyons surtout, c'est qu'un grand nombre d'engorgements du foie, les infiltrations graisseuses surtout, se résolvent sous l'influence des eaux de Vichy ; c'est que la diathèse calculieuse diminue et peut se dissiper sans que les calculs tout formés se dissolvent. Ce que nous savons enfin, par notre propre expérience, c'est que beaucoup d'ictères chroniques liés au catarrhe des voies biliaires se guérissent par la même médication. »

« On ne trouve nulle part, de l'avis de Vigla, des ressources aussi remarquables. Mon opinion, dit-il, sur la cure de Vichy, pour les coliques hépatiques, est qu'aucune eau, pour quelque maladie que ce soit, ne présente une efficacité aussi grande. »

En résumé, l'eau des Sources Guerrier a aujourd'hui une réputation incontestée contre les coliques hépatiques. Que ces coliques soient produites par la présence de calculs ou de graviers dans les voies biliaires, ou que les douleurs aient pour cause une névralgie du foie, l'usage de ces eaux donne des résultats aussi heureux dans l'un ou l'autre cas. Les crises commencent par être plus espacées et moins violentes, puis elles deviennent de moins en moins fréquentes et finissent enfin par disparaître.

Diabète sucré.

Quelle que soit l'origine du vice de nutrition qui occasionne la glycosurie, les résultats heureux de la cure alcaline en sont la règle, — j'en appelle au témoignage du professeur Lécorché, qui, dans son *Traité du Diabète* (p. 432, 1877), écrit ceci :

« Les effets des eaux de Vichy se font rapidement sentir. On peut les constater dès le deuxième ou le troisième jour de la cure ; ils consistent d'abord dans les modifications chimiques de l'urine.

L'urine, d'acide qu'elle était, devient rapidement alcaline. La polyurie diminue. Les mixtions se modifient. Elles sont moins fréquentes la nuit et reprennent leur caractère normal. En même temps la soif et la sécheresse de la bouche disparaissent, et, dès les premiers jours, baisse la glycosurie. Elle peut même disparaître complètement. Le plus souvent l'élimination du sucre persiste, mais dans des proportions moins grandes qu'à l'arrivée du malade. L'appétit devient plus considérable et le malade perd peu à peu le dégoût qu'il avait pour les aliments azotés.

L'amélioration de l'état général, le retour des forces, du sommeil, le relèvement du moral suivent de très près les changements subis par l'urine. Les eaux alcalines font, à n'en pas douter, disparaître tous les symptômes dûs à l'intoxication sucrée. »

Et plus loin, M. Lécorché, fait remarquer que

l'action des eaux de Vichy, fût-elle passagère, n'en serait pas moins très utile à l'état ultérieur du malade, attendu que la glycosurie ne reparait pas de suite avec la même intensité et que l'on peut, à l'aide d'un régime approprié, lui assigner des limites qui ne sont pas incompatibles avec la santé.

Il suffit alors de revenir de temps à autre à l'usage des Sources Guerrier, pour prévenir tout danger et arrêter la marche du diabète.

Chaque nouveau traitement est suivi d'une rénovation complète. La dose quelquefois très élevée du sucre s'abaisse ou disparaît même complètement, la soif redevient normale et la polyurie disparaît consécutivement; les forces reviennent; en un mot tous les symptômes pénibles disparaissent et le malade peut se croire guéri... momentanément.

Lorsqu'il y a rechute, il n'y a qu'à recommencer sa cure sur place ou à domicile.

De la Goutte.

Les Sources Guerrier, pas plus que les autres sources du bassin de Vichy, ne peuvent rien ou presque rien dans les lésions chroniques issues de fluxions gouteuses répétées, épaississement des tissus fibro-synoviaux, raideurs articulaires, atrophie ou hypertrophie des muscles correspondants, mais elles exercent une heureuse influence sur l'état général des malades, en même temps qu'elles apportent une atténuation aux manifestations gouteuses.

Elles augmentent l'activité des organes de l'excrétion rénale et préviennent les fâcheux effets de l'urate de soude, en empêchant que ce sel ne se dépose dans les tissus. Elles donnent les meilleurs résultats lorsque le sujet est robuste et bien constitué, lorsque la maladie paraît dépendre de la production exagérée de l'acide urique plutôt que de l'élimination insuffisante de cet acide, dans le cas enfin où les fonctions du foie et celles des organes digestifs sont parfaitement affectées.

Les eaux doivent être prises aussi loin que possible

des accès passés, de façon à prévenir les crises futures. Ce n'est que par l'usage prolongé de la source choisie que l'on pourra prévenir le retour des attaques de goutte ou les réduire à leur minimum de douleur.

La goutte acquise offre moins de résistance que la goutte héréditaire. Ces Eaux rendent les accès moins intenses et moins fréquents; elles améliorent les fonctions digestives si souvent défectueuses chez les gouteux; combattent les congestions hépatiques si fréquentes; enfin, elles modifient sensiblement la composition du sang au point de vue de l'urécémie.

Les dermatoses en rapport avec la goutte, comme certains eczémas nummulaires, l'acné rosacée et l'acné érythémato-tuberculeuse sont modifiées en même temps et de la même façon, ce qui n'exclut pas l'usage des topiques externes. Ceci revient à dire qu'en combattant la cause on supprime l'effet, l'affection cutanée n'étant que secondaire.

Il y a quelques années, M. Lécorché a ressuscité une ancienne théorie qui veut que la goutte soit le fait d'une hypernutrition.

Les arguments réunis par l'auteur à l'appui de sa thèse ne peuvent être signalés ici; mais il en est un que nous ne pouvons passer sous silence; c'est l'indication si nette des alcalins qui en dérivent chez tous les gouteux, dont les manifestations sont de date récente. Les eaux bicarbonatées comme les Sources Guerrier font baisser le chiffre des dissociations azotées.

M. Lécorché établit, en outre, avec faits à l'appui, qu'il faut traiter la goutte dans toutes ses manifestations, et non la *respecter*, suivant l'expression consacrée. Il serait dangereux, suivant lui, d'agir autrement, car, en abandonnant la goutte à elle-même, on ne facilite pas seulement l'apparition locale souvent irrémédiable des tophus, on laisse encore à la diathèse le temps et la facilité d'évoluer et de conduire fatalement les malades à la cachexie, alors qu'une médication énergique sagement employée en aurait enrayé la marche si elle n'en avait pas amené la guérison.

Gravelle. — Albuminurie. Coliques néphrétiques.

L'action expulsive des Sources Guerrier est identique à celle des Célestins ; il suffit de quelques verres parfois pour éliminer plusieurs petits calculs ou des sables uriques. En restant dans les voies urinaires, ils s'accroissent et peuvent non seulement occasionner les atroces douleurs connues sous le nom de coliques néphrétiques, mais encore des accidents plus graves.

Quelques médecins admettent même une action dissolvante et désagrégeante de la part des eaux de Vichy, sur les concrétions d'acide urique ou d'urates déjà formés dans les reins ou dans la vessie. Il y a plus encore ; par suite des modifications apportées à l'état constitutionnel, les dépôts cessent de se produire.

Dans la période d'hypérémie de la néphrite parenchymateuse, cette eau agit en facilitant la sécrétion rénale ; elle met à l'abri de l'urémie et des inflammations qui se montrent souvent dans les périodes ultérieures ; les douleurs lombaires cessent et l'albumine disparaît de l'urine. Dans la deuxième période, caractérisée par la prolifération des cellules intra canaliculaires, l'eau agit par ses propriétés déplétives, en diminuant la tension artérielle et consécutivement la gêne circulatoire rénale ; elle remplace enfin avantageusement les boissons aqueuses recommandées en pareille occurrence.

La néphrite interstitielle ou goutteuse est également amendée dans ses deux premières périodes d'hypérémie et d'hyperplasie. Les Sources Guerrier favorisent surtout la résolution, en faisant disparaître les cellules lymphoïdes qui infiltrent le tissu connectif intercanaliculaire. La prolifération qui accompagne l'exaltation nutritive et plastique des éléments constitutifs du rein est du moins enrayée lorsqu'elle n'est pas complètement détruite.

Enfin, le catarrhe vésical qui accompagne si souvent la gravelle, est justiciable de nos Eaux qui modifient

assez rapidement les urines, en même temps qu'elles font disparaître la dysurie.

Conclusion.

Ce court aperçu suffira, nous l'espérons, pour fixer le corps médical sur la valeur des Sources Guerrier, qui ont leur place marquée à la tête des eaux du bassin de Vichy. Elles peuvent, en résumé, remplacer les sources d'Hauterive et des Célestins, dans tous les cas où celles-ci sont prescrites. *Elles ont, en outre, l'énorme avantage de coûter beaucoup moins cher, et leur supériorité sur les eaux chaudes, c'est d'être bues à la même température qu'à la source.*

Consultez les médecins de Vichy ; tous sont unanimes à proscrire les eaux chaudes pour être consommées hors de Vichy, et à ne recommander que les eaux froides : Célestins, Hauterive et surtout les Sources Guerrier.

Bibliographie Locale

Les renseignements médicaux qui précèdent se trouvent longuement exposés dans les ouvrages qui suivent ; on pourra les consulter avec fruit pour plus amples détails.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Audhoum . — <i>Vichy et son avenir</i> , in-8, Paris, 1884.	2 fr.
<i>Discours sur la station médicale de Vichy</i> , in 8, Paris, 1885.	» »
Aurillac. — <i>Altération des urines dans l'albuminurie et le diabète et leurs modifications par les eaux de Vichy</i>	1 »
Barudel. — <i>Recherches cliniques sur la goutte et la gravelle</i> , in-12.	2 »
Blanchet. — <i>Diabète sucré</i>	2 »
<i>Maladies du foie</i>	2 »
<i>Maladies de l'estomac</i>	2 »
Champagnat. — <i>Traitement des maladies des voies urinaires par les eaux de Vichy</i>	2 »
Chopard — <i>Du foie et traitement du diabète par les eaux de Vichy</i> , in-18	1 50
Cormack — <i>The minerals Watters of Vichy</i>	» »
Cornillon — <i>De la contracture uréthrale dans les rétrécissements péniers</i> , in 8	1 »
Durand-Fardel — <i>Lettres médicales sur Vichy</i> , in-12	2 »
<i>Traité thérapeutique des eaux minérales de France et de l'Etranger</i> , in-8.	8 »
<i>Traité du diabète</i> in-8.	5 »
Faucher H. — <i>Du lavage de l'estomac</i>	» »

Gaudin — <i>Vichy au point de vue de l'hygiène et du traitement, ou notes médicales mises à la portée des gens du monde</i>	2	»
<i>Le Vichy chez soi de la Compagnie Fermière.</i>	1	25
Grellety. — <i>Vichy-médical</i> 1874, in-8 de 275 pages	»	»
<i>Bibliographie de Vichy</i> , 1879, in-8 de 70 pages.	»	»
<i>Hygiène et régime des malades à Vichy</i> , 3 ^e édition 1888, in-12 de 150 pages.	»	»
<i>Vichy et ses eaux minérales</i> , 4 ^e édition 1886, in-18 de 500 pages	»	»
<i>Guide dans les maladies du foie</i> , in-18 de 120 pages, 1891.	»	»
Lalaubie H. (de). — <i>Etude critique de la cachexie alcaline, de l'individualité thérapeutique des eaux de Vichy ; leur action sur le processus hémotrophique.</i>	»	»
Papier Z. — <i>Notice sur la source Lucas.</i>	3	50
Rotureau A. — <i>Des principales eaux minérales de l'Europe.</i>	9	»
Sénac. — <i>Vichy et le traitement thermal.</i>	1	»
<i>Du traitement des coliques hépatiques, précédé de remarques sur les causes, les symptômes et la nature de cette affection</i> , in-8.	5	»
Souligoux. — <i>De la durée du traitement thermal à Vichy</i> , in-8	1	»
<i>Du diagnostic des malades soignés à Vichy</i> , in-8 de 325 pages.	5	»
Willemin. — <i>De l'emploi des eaux de Vichy dans les maladies de l'utérus</i> , in-8.	3	50

Attestations Médicales

Nous pourrions, comme cela se fait dans certains prospectus pharmaceutiques, publier un grand nombre de lettres très élogieuses, émanées du corps médical, et y joindre des témoignages non moins flatteurs des innombrables malades qui nous adressent leurs remerciements, en même temps que de nouvelles commandes.

Nous conservons précieusement leurs lettres, qui constituent le Livre d'Or et les titres de noblesse de la maison Guerrier. Mais au lieu d'en faire étalage et de surcharger cette brochure, nous avons préféré nous contenter d'adresser à MM. les Docteurs qui nous ont donné des marques réitérées de leur bienveillance, en usant pour leur propre compte de nos eaux et en les prescrivant à leurs clients, l'expression de notre vive gratitude et de réclamer la continuation de leurs gracieux concours et de leurs encouragements.

De la manière de faire usage des Eaux de Vichy A DOMICILE

Les eaux de Vichy sont bues sur place ou à domicile ; mais il est incontestable que la meilleure manière d'en faire usage, c'est de venir boire à la source même les eaux chaudes de la Grande-Grille ou de l'Hôpital.

Quant au meilleur mode d'emploi des eaux de Vichy transportées, il consiste à prendre la dose prescrite par le médecin, moitié à jeun, le matin en une ou plusieurs fois, à une demi heure ou une heure d'intervalle : faire, si le temps le permet, une petite promenade, et boire le reste au repas. A jeun, les eaux de Vichy se boivent pures ; aux repas, mélangées avec le vin, dans la pro-

portion d'environ d'un quart ou d'un tiers d'eau minérale pour trois quarts de vin pur ou déjà coupé d'eau ordinaire. La décomposition qui s'opère au moment du mélange de l'eau de Vichy avec le vin, n'a rien de contraire à son action. La partie acide du vin déplace avec effervescence l'acide carbonique du bicarbonate de soude et produit du tartrate double de potasse et de soude qui, dans l'économie, se convertit en bicarbonate de potasse et de soude. Avec le vin blanc il n'y a pas de précipité appréciable : coupé avec une eau alcaline, il n'agit pas.

En été il faut boire l'eau de Vichy à la température où elle se trouve. En hiver il est utile souvent de la faire un peu tiédir, en mettant la bouteille au bain-marie avant de la déboucher.

Dans le cas, d'ailleurs assez rare, où l'eau de Vichy serait mal tolérée par l'estomac, parce qu'elle serait trop gazeuse, il suffirait de déboucher la bouteille qui la contient, pendant quelques instants, afin de laisser dégager le gaz en excès.

Pour assurer la conservation des eaux du bassin de Vichy, même de celles qui proviennent des sources Guerrier de Saint-Yorre, il faut mettre les bouteilles à la cave et les coucher, sinon le bouchon se dessècherait et pourrait livrer passage au gaz acide carbonique. Cet inconvénient est moins à redouter quand le bouchon est de bonne qualité et que la capsule est solidement fixée.

RÉGIME ALIMENTAIRE

Pendant le traitement par les eaux de Vichy, soit à Vichy même ou à domicile, le régime alimentaire doit être subordonné aux phases de la maladie et aux besoins de l'organisme. C'est au médecin qu'il appartient de l'indiquer ; lui seul est à même d'apprécier ce qu'il convient de faire à cet égard.

DANGER DES EAUX ARTIFICIELLES

et notamment de celles de Vichy

« Allez aux sources naturelles, dit M. BOURDON :
« la Chimie de la nature vaut mieux que celle du
« laboratoire.

« Je ne saurais trop blâmer l'emploi de l'eau de
« Vichy artificielle qui ne peut, en aucun cas, rem-
« placer celle qui provient de sources naturelles.

« Qualifier d'eau minérale de Vichy le produit
« d'une simple dissolution de bicarbonate de soude,
« c'est commettre un abus de langage aussi choquant
« que de donner le nom de vin à un mélange d'alcool,
« de crème de tartre et de sels terreux, que ce liquide
« fournit à l'analyse.

« Les eaux minérales artificielles, même les mieux
« fabriquées, ne sont, au point de vue de l'analyse
« chimique et de l'action médicale, qu'une contra-
« façon infidèle et grossière des sources naturelles
« dont elles ont usurpé le nom. Elles ont le double
« inconvénient de ne remplir en aucune manière le
« but du médecin qui les prescrit et, par suite, de
« jeter une sorte de défaveur sur les eaux naturelles.
« En effet, quand vous voulez envoyer un malade
« prendre ces eaux à la source elle-même, souvent il
« vous objecte qu'il a déjà fait usage des eaux factices,
« et qu'il n'en a retiré aucun soulagement ; comme
« s'il existait la moindre analogie, la moindre com-
« paraison entre ces eaux soi disant minérales, qui
« sortent des officines, et celles que la nature fait
« jaillir elle-même de ses merveilleux laboratoires.

« L'eau artificielle agit comme simple dissolution

« *alcaline ou gazeuse, et n'a aucun rapport avec l'eau naturelle (1).* »

Ainsi, les eaux artificielles ne méritent même pas la dénomination d'eaux minérales et ne peuvent jamais être substituées aux eaux naturelles. Tous les hommes qui s'occupent de la santé publique constatent la fréquence toujours croissante de l'affection de l'appareil digestif, et parmi les causes les plus fréquentes et actives de ce désordre, on place à juste titre l'usage des eaux artificielles. Leur action irritante et dangereuse s'explique très facilement par les différents ingrédients qui servent à composer les eaux artificielles ; aussi, pour les habitants des villes et des endroits où l'eau est malsaine, on ne saurait trop recommander l'usage des eaux naturelles médicales ou de table, de préférence à toutes les eaux artificielles.

En outre, est-il besoin d'ajouter que si l'on rencontre dans le commerce quelques eaux préparées avec soin, il en est de nombreuses qui n'ont jamais été filtrées ? Dans un seul échantillon, MM. Moisson et Grimbart ont trouvé, par centimètre cube, de 122.000 à 162.000 colonies microbiennes (2).



(1) *Guide des Eaux minérales*, du docteur C. JAMES, 7^e édition, chez Victor Masson et fils, place de l'Ecole de Médecine.

Dans plusieurs de leurs ouvrages, un grand nombre de Médecins sont tout aussi affirmatifs et condamnent l'économie dérisoire qui consiste à préférer des solutions infidèles à une eau naturelle d'une efficacité incontestable.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie de Médecine*, 1894.



VICHY

Les Touristes et les Buveurs d'eau qui visitent Vichy n'attendent pas une étude historique de la célèbre cité thermale. Cette étude, ce sont eux qui la feront sur place et ils y trouveront certainement plus de charme que dans les quelques lambeaux que nous pourrions leur en donner.

Ce qu'il importe aux hôtes de Vichy de connaître avant tout, et plus particulièrement les malades, c'est le personnel médical les propriétés des sources, l'organisation et la disposition des divers services des Etablissements thermaux, les sources, les hospices et, pour la société élégante, toutes les attractions possibles : le Casino, les Théâtres et les principaux établissements publics, les promenades, les environs et même les mœurs bourbonnaises, qui ont toujours eu tant de charmes pour les étrangers, depuis le jour où M^{me} de Sévigné a révélé au monde, dans ses lettres immortelles, la beauté des sites, la sociabilité des habitants, la paix profonde dont on jouit dans les délicieuses solitudes des bords de l'Allier et du Sichon.

Tableau du Corps Médical

MÉDECINS CONSULTANTS A VICHY

MM.

- Alban (*), villa Franco-Russe, rue Rambert.
Arnulphy, Bernard, Villa Juliette, rue Pontillard.
Audhoui, 56 rue de l'Etablissement.
Beaudonnet B. 2, rue Desbrest.
Bernard 20, rue Lucas.
Berthomier, boulevard National.
Biernawski, rue Lucas, villa de Varsovie.
Bignon boulevard National, chalet des Roses.
Bonet (Mlle), rue Alquié, villa Continentale.
Brassac C. (*), 11, rue de Paris.
Brulard, 33, rue Alquié.
Burignac (de), 9, rue Ballore.
Bienfait, 22, rue de l'Etablissement.
Cahen, 24 bis, place Rosalie.
Caillet, 4, boulevard Carnot.
Carles villa Henry, rue de la Compagnie.
Chabrol C., boulevard National, villa Chabrol-Larbaud.
Cézilly, 17, rue Callou.
Charnaux, 4, rue Lucas.
Chopard, 172, rue de Nîmes.
Chopard Emmanuel, 172, rue de Nîmes.
Cohadon, villa Albert, avenue des Cygnes.
Collongues, rue Alquié, Maisons Anglaises, 21.
Combalat Paul, chalet Berton, rue Mocquart.
Combet Louis, rue du Parc, maison du docteur Sénac,
en face le kiosque de la Musique.
Cormack Ch., villa d'Alsace, boulevard National.
Cornil A., boulevard Carnot.

- Cornillon, villa Coquatrix, rue de la Chaume.
Dauge, villa du Globe, avenue de la Gare, 68.
Déléage F., chalet de Turenne, rue Alquié.
Desmaroux, place Rosalie, 2.
Dufour E., rue Alquié, villa Périer.
Dufroux, 13 Avenue des Cygnes.
Durand-Fardel Raymond, rue du Parc.
Durosier, villa des Marronniers, rue de Nîmes.
Escorne, villa Saint-Denis, boulevard National.
Faucher, villa des Perles, 24, boulevard des Célestins.
Faux, 10, rue de Paris.
Fonlladosa, villa Henriette, 3, rue de la Compagnie.
Fournier Hilaire, rue Alquié, maisons Anglaises.
Fournier fils, rue Alquié, maisons Anglaises.
Frémont, rue Prunelle, près des Parcs.
Gannat J., villa Béatrix, rue de Nîmes, 148.
Glénard Frantz, rue Strauss.
Grellety, rue Prunelle, près la source du Parc.
Guinard, pavillon Félix, rue Petit, 2.
Heusmann Georges, villa Roy, rue Rosalie.
Jacquemard, 9, rue Strauss.
Jardet, boulevard National, villa Portena.
Jouannet, villa Hélène, rue de l'Etablissement.
Juventin, 42, rue de l'Etablissement, villa Camille.
Kauffmann, pavillon Petit, rue Félix.
Kœnig, rue du Docteur Giraud, rue de Nîmes, villa Raphaël.
Lagrange Fernand, 10, avenue de la Gare, près de l'église Saint-Louis.
Lalaubie (de) (*), chalet Clermont-Tonnerre, boulevard National.
Lamallerée (de) 4, place de la source de l'Hôpital.
Lejeune, rue de l'Etablissement prolongée (Hydrothérapie).

- Linossier, chalet de la Moskowa, rue Alquié.
Martin O. (*), villa du docteur Passaquai.
Maire, villa Frédéric, rue Desbrest, 6.
Margnat E., rue Alquié, 25, maisons Anglaises.
Millet-Lacombe, 146, rue de Nîmes.
Meslier, 15, rue du Docteur Giraud.
Nicolas, rue de Nîmes, 180.
Nicolaud-Baraqué, oculiste, boulevard Carnot, villa du
Roubion.
Nivière, villa de Flore, boulevard National.
Nivière G., villa de Flore, boulevard National.
Peyraud H., rue du Pont-Tillard, chalet des Thermes.
Pons (*), 5, rue de la Compagnie.
Puistienne Léon, rue Colombier.
Rambert, place du Château-d'Eau.
Raymond, villa Montilienne, à l'angle de la rue Masset
et du boulevard Carnot.
Salignat, chalet des Thermes, rue Pontillard.
Semen rue Alquié, 19.
Sollaud (*), pavillon du passage Noyer, place Rosalie.
Sicard, 15, rue du Docteur-Giraud.
Stoès, rue Pétillat.
Thorain 7, rue Chomel.
Terre, rue du Pont.
Treille (O. *), 24, rue de l'Etablissement.
Vauthey, 2, rue de l'Abbé-Delarbre.
Veillon (*), rue Rambert.
Versepuy, rue de Ballore (hydrothérapie).
Voury, villa Marcelle, avenue des Cyprès.
Willemin, boulevard National.

PERSONNEL DE L'HOPITAL MILITAIRE

MM.

- Carayon (* * *), médecin-principal de 2^e classe.
Loup (*), médecin-major de 1^{re} classe.
Lambert (*), médecin-major de 1^{re} classe.
Haller, médecin-major de 2^e classe.
Tallon, médecin-aide-major de 1^{re} classe.
Bouté (*), pharmacien-major de 1^{re} classe.
Thubert, pharmacien-major de 2^e classe.
Abélanet (*), officier d'administration de 1^{re} classe,
gestionnaire
Bailly, officier d'administration de 1^{re} classe.
Quèbre, officier d'administration de 1^{re} classe.
Etienne, officier d'administration adjoint de 2^e classe.
Fournot, officier d'administration adjoint de 2^e classe.

PHARMACIENS

MM.

- Barthoulot Léon, rue de Nîmes.
Besson Paul, rue de Paris.
Bournet, rue de Paris.
Bretet H., rue de Nîmes.
Desbrest F., rue de Nîmes.
Desrioux, rue du Pont.
Forestier, rue de Nîmes.
Givois, place Rosalie.
Mercier, en face l'Hôpital Militaire.
Mille, rue Burnol.
Périsse, rue de Nîmes.
Peyronnet, rue de l'Hôpital.
Roussel, rue Cunin-Gridaine.
Saget, pharmacie de la Grande Grille.

SAGES-FEMMES

Mmes

Georges, place du Marché.
Grellet, avenue de la Gare.
Moreau, rue Burnol.
Nittel, rue Laprugne.
Vachet, rue de Nîmes, 178.

CHIRURGIENS-DENTISTES

MM.

Hirschler, rue Burnol.
Pothier E., rue de Nîmes.
Stener, rue de Nîmes.
Whiting, rue Montaret, 5.

VÉTÉRINAIRES

MM.

Giraud, 17, rue Cornil.
Gravier-Fleury, rue de la Laure.
Bonny, Place de la République.

GARDES-MALADES

Sœurs du Bon-Secours de Troyes, place du Château-
d'Eau.



PERSONNEL DE L'HOPITAL MILITAIRE

MM.

- Carayon (* *), médecin-principal de 2^e classe.
Loup (*), médecin-major de 1^{re} classe.
Lambert (*), médecin-major de 1^{re} classe.
Haller, médecin-major de 2^e classe.
Tallon, médecin-aide-major de 1^{re} classe.
Bouté (*), pharmacien-major de 1^{re} classe.
Thubert, pharmacien-major de 2^e classe.
Abélanet (*), officier d'administration de 1^{re} classe,
gestionnaire
Bailly, officier d'administration de 1^{re} classe.
Quèbre, officier d'administration de 1^{re} classe.
Etienne, officier d'administration adjoint de 2^e classe.
Fournot, officier d'administration adjoint de 2^e classe.

PHARMACIENS

MM.

- Barthoulot Léon, rue de Nîmes.
Besson Paul, rue de Paris.
Bournet, rue de Paris.
Bretet H., rue de Nîmes.
Desbrest F., rue de Nîmes.
Desrioux, rue du Pont.
Forestier, rue de Nîmes.
Givois, place Rosalie.
Mercier, en face l'Hôpital Militaire.
Mille, rue Burnol.
Périsse, rue de Nîmes.
Peyronnet, rue de l'Hôpital.
Roussel, rue Cunin-Gridaine.
Saget, pharmacie de la Grande Grille.

SAGES-FEMMES

Mmes

Georges, place du Marché.
Grellet, avenue de la Gare.
Moreau, rue Burnol.
Nittel, rue Laprugne.
Vachet, rue de Nîmes. 178.

CHIRURGIENS-DENTISTES

MM.

Hirschler, rue Burnol.
Pothier E., rue de Nîmes.
Stener, rue de Nîmes.
Whiting, rue Montaret. 5.

VÉTÉRINAIRES

MM.

Giraud, 17. rue Cornil.
Gravier-Fleury, rue de la Laure.
Bonny, Place de la République.

GARDES-MALADES

Sœurs du Bon-Secours de Troyes, place du Château-
d'Eau.



VICHY-THERMAL

Les Etablissements.

Les Etablissements thermaux (propriété de l'Etat) sont situés à l'extrémité du vieux Parc, sur le prolongement de la rue Lucas.

Ils sont divisés en deux classes ;

Le premier de ces Etablissements, affecté aux Bains de 1^{re} classe, contient plus de CENT BAIGNOIRES, sans compter les cabinets pour douches.

Une galerie-promenoir le traverse et donne accès dans les cabinets de bains.

Les bureaux de l'administration sont situés au premier étage, au-dessus de la galerie des sources.

A l'entrée de la galerie-centrale se trouvent les bureaux pour l'inscription des baigneurs et la vente des cachets de bains et de douches.

Il existe dans ce même bâtiment un salon dit : Bains de luxe.

Etablissement de 2^e classe.

Le deuxième Etablissement thermal, affecté aux bains de 2^e et 3^e classe, est séparé de l'Etablissement de 1^{re} classe par le boulevard.

Il n'a qu'un rez-de-chaussée et est muni de plus de 200 BAIGNOIRES de 2^e classe et de 100 de 3^e classe, sans compter les cabinets pour douches.

Une galerie-promenoir relie les galeries des bains et douches ; à droite, ceux des hommes ; à gauche, ceux des dames.

L'organisation du service permet de donner, par journée de douze heures, 3500 BAINS.

Tout comme dans l'établissement de 1^{re} classe, un bureau est installé à l'extrémité de la galerie des hommes pour l'inscription des baigneurs et la distribution des cartes de bains et de douches.

Bains de l'Hôpital.

Cet Etablissement est situé place Rosalie, en face de la Source de ce nom.

BAINS ET DOUCHES. — Un tableau de service général, qui fixe les heures pour chaque série des bains et des douches, est placé en permanence dans chacun des Etablissements ci-dessus désignés.

Il en est de même des tarifs pour les bains, douches, inhalations, remise du linge, et pour les bains à domicile.

Un registre spécial est déposé dans tous les Etablissements, près du chef baigneur, à l'effet de recevoir toutes les réclamations et observations des malades.

Service gratuit.

Dès leur arrivée à Vichy, les malades admis au bénéfice de la gratuité doivent se rendre sans retard dans les bureaux de M. le Commissaire du Gouvernement, situés rue Lucas, en face de la Grande-Grille.

Ces bureaux sont ouverts de 10 heures du matin à 1 heure, pendant le premier et le dernier mois de la saison, et de 10 heures à midi, du 15 juin au 15 août.

Etablissement Hydrothérapique du Dr Lejeune.

Rue de l'Etablissement, à quelques mètres de la Grande-Grille. — L'architecture en est très belle et les sculptures qui décorent la façade sont vraiment remarquables. Cet établissement se rattache aussi étroitement que possible à l'école de Fleury. Il offre aux malades toutes garanties de savoir et d'habileté opératoires Douches, bains de siège, piscine, salle d'armes, gymnastique médicale, massages, etc.

Etablissement Hydrothérapique du Dr Versepuy.

Rue de Ballore prolongée. — Cet établissement est admirablement situé, sur les bords du Sichon, l'une des plus belles promenades de Vichy, à huit minutes environ des sources thermales. Installation complète et très confortable.

Institut Médical du Dr Berthomier.

Cet établissement, situé à la jonction du boulevard National, de l'avenue Victoria et de l'avenue des Cygnes, comprend l'hydrothérapie sous les formes les plus variées, les bains thermo-résineux et térébenthinés, l'électrothérapie, l'aérothérapie, le massage, les bains d'eau simple, médicamenteux, sulfureux et autres, les bains électriques, etc., le lavage de l'estomac et les inhalations et pulvérisations diverses.

Le traitement complémentaire des eaux minérales de Vichy comprend celui des affections chroniques, nerveuses, rhumatismales, goutte, diabète, albuminurie, chlorose, obésité, etc.

Promenades aux environs de Vichy.

A notre bien grand regret, nous ne pouvons que donner la nomenclature de ces lieux si intéressants à visiter, et leur distance de Vichy.

L'Ardoisière.

12 kilomètres.

Site forestier et ombreux, gorges accidentées où roule, en ondes tumultueuses, le torrent du *Gourre Saillant*.

Bourbon Busset.

14 kilomètres.

Magnifique château féodal, dont la plate-forme domine les monts d'Auvergne et du Forez. De ce point, le spectacle est vraiment grandiose

Charmeil.

6 kilomètres.

Petit château Louis XV, transformé en restaurant, que la galanterie fréquente beaucoup.

Châteldon.

18 kilomètres.

Offre un type intéressant de l'ancienne cité féodale, avec les ruines de son vieux château.

Clermont et Royat.

60 kilomètres (voie de fer).

But de pèlerinage de nombreux touristes des colonies anglaise, russe et espagnole.

Côte Saint-Amand.

5 kilomètres.

Excursions pédestres ou en cavalcade. Magnifique bel-

védère d'où l'on découvre toute la campagne bourbonnaise et les monts d'Auvergne.

Cusset

3 kilomètres.

Chef-lieu judiciaire, vieille ville renfermant de précieux spécimens d'archéologie et d'architecture anciennes. Sources diverses.

Ferrières.

18 kilomètres.

Visiter les ruines du Mont Gilbert, le roc Saint-Vincent et la grotte des Fées.

Les Malavaux.

7 kilomètres.

C'est une vallée sauvage d'un aspect triste et désolé ; de là le nom de *Vallée Maudite*. Curieuses légendes locales à étudier et à commenter.

Maulmont.

10 kilomètres.

Délicieux rendez-vous de chasse, dépendant de Randan ; château style gothique sur l'emplacement d'un monastère des Templiers.

Lapalisso.

22 kilomètres.

Nombreuses curiosités historiques et archéologiques se rattachant à Jacques de Chabannes, seigneur de Lapalisso.

Montagne-Verte.

4 kilomètres.

Belle promenade Superbe vue du Puy-de-Dôme et des montagnes du Forez

Randan.

16 kilomètres.

Les parcs sont ouverts au public les dimanches et jeudis.

Ris.

12 kilomètres.

Sur la limite du département de l'Allier. Promenade favorite des pêcheurs à la ligne. (Chemin de fer de Vichy à Thiers).

Sources de Vesse.

Au-delà du Pont de Vichy.

Très curieux phénomènes de jaillissement.

Sources d'Hauterive.

6 kilomètres.

Très intéressante promenade.

Saint-Yorre.

8 kilomètres.

C'est une des plus attrayantes promenades des environs de Vichy ; le chemin de fer de Vichy à Thiers y conduit en moins de quinze minutes.

Thiers.

36 kilomètres (voie de fer).

Excursion d'une journée Sites pittoresques. La ville est construite en amphithéâtre. Elle mérite de fixer l'attention des archéologues Train de plaisir chaque mardi.

A quelques heures de Vichy on peut encore visiter les ruines de

**Billy, Chatel-Montagne, Chantelle, Nades,
Saint-Pourçain, Veauce, etc., etc.**

TARIF DES VOITURES DE PLACE

Les cochers doivent faire marcher leurs chevaux à raison de huit kilomètres au moins à l'heure, sauf aux montées où la vitesse sera réduite à 5 kilomètres à l'heure.

Courses à l'intérieur de Vichy

Le jour est compris entre six heures du matin et huit heures du soir.

La nuit est comprise entre huit heures du soir et six heures du matin.

	Désignation des Prix			
	VOITURES			
	à un cheval		à 2 chevaux	
	Jour	Nuit	Jour	Nuit
1 ^o COURSES A L'HEURE. — Les courses à l'heure s'étendent seulement jusqu'aux limites du périmètre de l'Octroi	3 fr.	4 fr.	4 fr.	6 fr.
2 ^o COURSES DE GARE, avec ou sans bagages, aller du chemin de fer dans les hôtels, ou réciproquement.	1 50	2 50	2 50	2 50
3 ^o Mêmes courses que ci-dessus aller et retour	3 »	5 »	4 »	6 »
4 ^o PETITES COURSES DE VILLE.	1 25	2 »	2 »	3 »

Le prix de la première heure sera dû intégralement, lors même que le cocher n'aura pas été employé pendant l'heure entière.

Les heures suivantes se fractionneront et seront payées par demi-heure. — La dernière fraction sera aussi due intégralement, malgré que la demi-heure n'aura pas été entièrement employée.

Courses et Promenade hors de Vichy

(Aller et retour, repos compris)

DÉSIGNATION DES COURSES ET PROMENADES	heures de repos	VOITURES	
		1 chev.	2 chev.
Casino des Justices	1	7 fr.	10 fr.
— Retour par les Malavaux et s. v.	1	15 »	20 »
— Retour par la Chapelle et l'Ar- doisière et <i>vice versa</i> . . .	2	20 »	30 »
Les Malavaux	1	7 »	10 »
Château de Charmeil	1	7 »	10 »
Charmeil	1	7 »	10 »
— Retour par Cusset et <i>vice versa</i>	1	10 »	15 »
Montagne-Verte	1	7 »	10 »
— Retour par Cusset et <i>vice versa</i>	1	8 »	12 »
— Retour par Charmeil et <i>vice v.</i>	1	10 »	15 »
Châteaux de Lauzet	1	8 »	12 »
— Retour de Laudemarière et Char- meil	1	14 »	18 »
L'Ardollière	1	10 »	15 »
Hauterive	1	7 »	10 »
Au Bois du Roi, par Vesse	1	6 »	10 »
Côte Saint-Amand	1	7 »	10 »
— Retour par le Vernet et Cusset et <i>vice versa</i>	1	10 »	15 »
Saint-Rémy-en-Rollat	1	10 »	15 »
— Retour par Vendat et <i>vice versa</i>	1	12 »	18 »
Cognat-Bois-de-l'Eau	1	12 »	15 »
— Retour par la route d'Efflat et <i>vice versa</i>	1	15 »	20 »
Efflat	2	18 »	24 »
— Retour par Randan, Bois-Ran- denez et <i>vice versa</i>	2	22 »	30 »
— Retour par Maulmont et s. v.	2	28 »	35 »
Puy Grenier	1	10 »	15 »
— Retour par la côte du Bois-de- l'Eau et <i>vice versa</i>	1	15 »	20 »
Randan, route du Bois Randenez . . .	2	15 »	20 »
— Retour par Maulmont	2	18 »	24 »

DÉSIGNATION DES COURSES ET PROMENADES	heures de repos	VOITUBES	
		1 chev.	2 chev.
Maulmont	10	15 fr.	20 fr.
— Retour par le pont de Ris et v. v.	10	18 »	24 »
Châeldon	10	20 »	28 »
— Retour p. la route de Ris et v. v.	10	22 »	30 »
Puy Guillaume.	10	20 »	28 »
— Retour par Châeldon et v. v.	10	22 »	30 »
Mariol.	10	15 »	20 »
Ris	10	18 »	25 »
Château de Bourbon-Busset.	10	15 »	20 »
— Retour par l'Ardoisière et v. v.	10	18 »	24 »
Ruines du Château Billy	10	15 »	20 »
— Retour par Saint-Rémy et v. v.	10	20 »	28 »
Saint-Germain-des-Fossés	1	12 »	18 »
Ruines de Mont-Gilbert.	10	30 »	40 »
Grotte de Saint-Martin	10	30 »	40 »
Gannat	10	18 »	25 »
Les viaducs de Montluçon	10	30 »	40 »
Mayet-de-Montagne.	10	25 »	35 »
— Retour par Ferrières et v. v.	10	35 »	45 »
Ferrières.	10	25 »	35 »
Châtel-Montagne.	10	25 »	35 »
Mines de Laprugne.	3	45 »	60 »
Rocher de Saint-Vincent	3	40 »	50 »
Château de Lapalisse.	10	25 »	35 »
Cusset.	1/2	3 »	5 »
— Retour par Abrest et <i>vice versa</i>	1	7 »	10 »
Retour de chez Guilton, retour par les bois de Selzat et par le poteau de Lapalisse et <i>vice versa</i>	10	15 »	20 »
Source intermittente de Vesse	1/2	3 »	5 »
Cimetière de Vichy.	1/2	3 »	5 »
Abrest.	1/2	5 »	7 »
Thiers.	3	45 »	60 »
Saint-Yorre.	1	10 »	14 »

OBSERVATIONS. — Si un cocher, pris pour aller chercher quelqu'un à domicile ou dans un lieu public, est renvoyé sans être employé, il recevra à titre d'indemnité de déplacement, le prix d'une course dans Vichy.

VICHY-ADMINISTRATIF

Vichy, chef-lieu de canton, dépendant de l'arrondissement de Lapalisse. Cette dernière ville n'est que le chef-lieu administratif, tandis que la ville de Cusset est le chef-lieu judiciaire.

M. le Receveur des finances réside à Lapalisse.

M. le Receveur de l'enregistrement des actes judiciaires a ses bureaux à Vichy.

M. le Conservateur des hypothèques réside à Cusset

Mairie de Vichy.

Les bureaux sont ouverts de 9 heures à 4 heures.

Maire : M. Lasteyras ; Adjoints : MM. Egullion et Baratier ; Secrétaire : M. Sauvage.

Commissariat de Police.

Bureaux à l'Hôtel de Ville.

Receveur Municipal.

Bureaux, rue du Bief ; ouverts de 9 heures à 11 heures du matin et de 1 heure à 4 heures du soir.

Perception.

Bureaux, rue de la Chaume, de 9 heures du matin à 3 heures du soir.

Receveur des Hospices.

Bureaux, rue Victoria ; ouverts de 9 heures à 3 heures.

Contributions directes.

Bureaux du contrôleur, route de Cusset, maison Manquat.

Contributions indirectes.

Bureaux, avenue des Célestins.

Service vicinal.

Bureaux de l'agent-voyer à l'Hôtel de Ville.

Octroi.

Bureaux du préposé en chef, à l'Hôtel de Ville.

Avocats.

MM. Duchon, Gohierre, Rousselon, Henry, à Cusset.

Avoués.

MM. Berthomier, Berthoule, Gressy et Puret, avoués près le Tribunal civil de Cusset.

Huissiers.

MM. Epinat, Luminet, Merlin, Papon, huissiers-audienciers près le même Tribunal.

Notaire.

M. Dubost, rue de Paris, à Vichy.

Justice de Paix.

Place de la République. — Audience tous les vendredis, à 1 heure.

Gendarmerie.

Brigade à pied caserne, rue de Paris, près la gare du chemin de fer.

Postes, Télégraphes, Téléphone.

Place de l'Hôtel-de-Ville, derrière l'hôtel des Ambassadeurs. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir pour le service postal et téléphonique, et jusqu'à 11 heures du soir pour le service du télégraphe.

Service Postal. — Départ des Courriers : 4 h. 15 m., ligne de Thiers ; 9 h. 35 m., toutes les directions ; 11 h. 05 m., Cusset ; 1 h. 50 s., ligne du centre : Clermont, Tours ; et de l'est : Dijon, Nancy ; 3 h. 05 s., lignes du midi : Lyon, Nîmes ; 4 h. 50 s. lignes du midi et de Thiers, 7 h. 30 s., lignes de Limoges, Périgueux, Bordeaux, Espagne ; 9 h. 25 s., toutes les directions.

Levées à la Boîte du Bureau :

4 h. 15 m.
9 h. 20 m.
10 h. 50 m.
1 h. 35 s.
2 h. 50 s.
4 h. 35 s.
7 h. 15 s.
9 h. 10 s.

Levées dans les Boîtes de la ville :

7 h. soir la veille
8 h. m.
8 h. m.
midi.
midi.
midi.
midi
7 h. s.

Une boîte spéciale pour le dépôt des objets affranchis à prix réduit est installée dans la salle d'attente du Bureau, elle est levée une demi-heure avant le départ de chaque courrier.

Courrier.

Des boîtes aux lettres sont placées dans la ville : aux Célestins, dans les Galeries des Sources, à l'Hôpital Militaire, à la Croix de la Mission et à la Gare du Chemin de fer.

Arrivées et Distributions tous les jours, dimanches

et fêtes sans exception. — Objets de correspondance provenant de toutes les directions, 7 h. matin ; des lignes de Lyon, Italie, Suisse, Bordeaux, Espagne, à midi ; de toutes les directions à 5 heures du soir.

Service Télégraphique.

Communications directes avec les postes centraux de Clermont Ferrand, Lyon, Paris, au moyen d'appareils rapides. Les transmissions s'effectuent par douze postes directement reliés à Vichy.

Téléphone.

Réseau Interurbain. — Cabine publique, ouverte de 7 heures du matin à 9 heures du soir, communiquant avec Paris et la plupart des villes de la banlieue de Paris : 1 franc par 3 minutes de conversation avec Paris.

Réseau Urbain. — Communication de la cabine publique avec les abonnés de la ville : 0 fr. 10 par 3 minutes ; avec les abonnés de Cusset : 0 fr. 15 par 3 minutes.

Bureau Auxiliaire.

Une recette auxiliaire des Postes et des Télégraphes est ouverte rue de Paris, 36, de 8 heures du matin à 7 heures du soir les jours ordinaires, et jusqu'à midi les dimanches et les jours fériés.

THÉÂTRES

Casino.

Sur le parc, près de la source de l'Hôpital et de l'Hôtel de Ville.

Le Casino est ouvert du 15 mai au 30 septembre.

Le Théâtre, du 1^{er} juin au 15 septembre.

Les abonnements se divisent en trois parties bien distinctes :

1^o Abonnement de 25 jours au Théâtre et au Casino.

2^o Abonnement de 25 jours au Théâtre.

3^o Abonnement de 25 jours au Casino seul.

Il existe également des abonnements de huit jours.

Chacun de ces abonnements donne droit :

A l'entrée libre dans les Salles de Jeux, de Billards, de Lecture, aux Concerts et Bals donnés dans le Salon des Fêtes, à l'usage gratuit des chaises dans le Parc, dans les Célestins et les promenades appartenant à la Compagnie.

Les cartes d'abonnement sont personnelles et ne peuvent ni être prêtées, ni vendues et doivent être présentées à toute demande des agents de la Compagnie.

Quantité de journaux, de revues et partitions de musique sont à la disposition des abonnés.

Eden-Théâtre.

Entrées : Rue Lucas, rue Sornin et sur le Parc.
Ouvert du 1^{er} juin au 15 septembre.

Les abonnements sont de 10 jours, 20 jours, 1 mois.

Alcazar de Vichy.

Rue de Nîmes. — Roubot, propriétaire.

Prix des Loges.	10 »
— Fauteuils réservés.	2 »
— — d'orchestre	1 50
— Première Galerie	1 »
— Deuxième Galerie	0 50

Concert de l'Eldorado.

Rue de Paris. — Tixier, propriétaire.

Guignol Lyonnais.

Rue de Nîmes, Fine, propriétaire.

Jardin de Vichy.

Rue de Ballore.



COURSES DE VICHY

Hippodrome sur la rive gauche de l'Allier (en face du Barrage) ; siège au Cercle International. — Les Courses de Vichy, fondées en 1878, par la Compagnie puis abandonnées par elle, furent reprises en 1887 par le Cercle International. Grâce aux sacrifices que la Ville s'impose, les Courses de Vichy sont très brillantes et son hippodrome est un des premiers de France.

Un grand prix de cent mille francs a été institué par Cercle International.

Concours Hippique.

Rue de Ballore prolongée. — Vichy est le siège de la région Sud-Est, qui comprend trente départements

Pour les renseignements s'adresser au Cercle International, rue Sornin.

Courses Vélocipédiques.

La Société le *Vélo-Sport Vichyssois* organise chaque année de belles courses de vélocipèdes, qui ont lieu sur l'hippodrome du Concours Hippique.

Régates.

Des Régates sont organisées chaque année par la Société l'*Aviron Vichyssois*, sur l'Allier, en amont du Barrage.

Jeu de Boules.

Derrière la mairie.

Tir aux Pigeons.

Sur la rive gauche de l'Allier, en face du parc des Célestins.

Imprimeries et Librairies

C. Bougarel, imprimeur-libraire, rue Sornin.

Gaston Collon, imprimeur libraire, place de la République.

Cronval, imprimeur-libraire, rue de Paris.

Wallon, imprimeur-libraire, route de Cusset, près la Gare.

Vexenat, imprimeur-libraire, rue des Halles.

Mme Veuve Papon libraire rue Sornin.

Librairie César, derrière le Casino.

Librairie Catholique, rue de Nîmes.

Mme Chouquet, libraire. passage du Parc.

Afficheurs et crieurs publics : Moulin, rue Dacher, et Moulin fils, rue de la Gare

L'Avenir de Vichy, hebdomadaire Notices et Revues médicales, etc.

Le *Guide Rose*, à l'usage des Touristes et des Buveurs d'eau. (Notice historique et médicale des Sources Guerrier, de Saint-Yorre)

Le *Journal de Vichy*, programme du Casino. quotidien pendant la saison et hebdomadaire pen lant l'hiver.

Le *Moniteur de l'Allier*, journal hebdomadaire.

Le *Petit Vichyssois*, journal hebdomadaire.

L'Echo de Vichy, journal hebdomadaire.

L'Allier Républicain, journal hebdomadaire.

Le *Républicain du Centre*, journal hebdomadaire.

GUIDE FINANCIER

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Rue Sornin,
Ancienne Banque Bonnard

CRÉDIT LYONNAIS

Rue de Nîmes.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Rue Cunin-Gridaine.

BANQUE DE FRANCE

Rue de Paris.

BANQUE DE VICHY

Colombier, place Rosalie.

Les bureaux de ces établissements sont en tout temps accessibles au public et la colonie étrangère y trouve tous les renseignements susceptibles de l'intéresser sur le mouvement des fonds publics et des opérations de bourse.

EXCURSIONS
à l'Établissement Hydrominéral
DE ST-YORRE

Fondé par MM. GUERRIER Père et Fils

ALLER

Départ de Vichy à 11 heures 24 du matin.
Arrivée à Saint-Yorre à 11 heures 37 du
matin.

RETOUR

Départ de Saint-Yorre à 1 heure 40 du soir.
Arrivée à Vichy à 1 heure 53 du soir.

PRIX DU VOYAGE

(Aller et retour)

Première, 1,50; deuxième, 1,10; troisième, 0,70.

ENTRÉE LIBRE

Produits naturels de Vichy.

SELS DE VICHY-GUERRIER

pour bains à domicile.

Préférables aux Sels de Vichy du commerce, ainsi qu'aux bains de carbonate de soude, c'est le produit qui se rapproche le plus des Bains naturels de Vichy et peut leur être substitué le plus avantageusement dans le traitement à domicile.

Il suffit de mettre les sels du rouleau dans 250 litres d'eau environ.

Le rouleau de 250 grammes : 1 fr.

SELS DE VICHY-GUERRIER

pour boisson.

Ils s'emploient à la dose de 7 grammes environ (une cuillerée à café pleine) par litre d'eau ; cette préparation est celle qui se rapproche le plus de l'eau naturelle, tout en lui étant notablement inférieure.

Le flacon de 350 grammes : 2 fr.

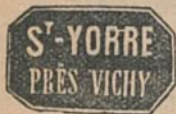
Le demi flacon de 175 grammes : 1 fr.

La boîte de 50 paquets de sels : 4 fr.

La boîte de 25 paquets de sels : 2 fr. 25.

Au détail, le paquet de sels pour 1 litre : 0 fr. 10.

Pastilles Digestives de Vichy-Guerrier



Fac-simile
DES
PASTILLES



EXIGER LA MARQUE

Ces Pastilles sont préparées avec les sels naturels extraits de l'eau de nos SOURCES GUERRIER ; elles sont l'objet de toute notre attention ; il ne faut pas les confondre avec les Pastilles de Vichy, préparées dans le commerce, qui n'ont de Vichy que le nom.

La boîte de 500 grammes :	2 fr. 50
— de 250 —	1 fr. 50
— de 125 —	1 fr. 00

PARFUMS (au choix)

MENTHE, ANIS, CITRON, FLEUR D'ORANGER ET VANILLE

Sucre d'orge digestif de VICHY-GUERRIER

Le Sucre d'Orge de l'Etablissement des SOURCES GUERRIER, d'une finesse exquise, est très utile pour la digestion ; c'est à la fois un bonbon par sa saveur agréable et un médicament par ses effets.

Il faut avoir soin de tenir ce produit dans un endroit sec.

La boîte : 2 fr. 50 ; la demi-boîte : 1 fr. 50 ;
le quart : 1 fr.

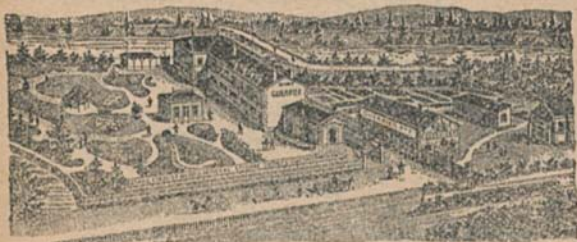
EAU MINÉRALE NATURELLE DU BASSIN DE VICHY
SOURCES GUERRIER
à SAINT-YORRE, près VICHY

Comme eau transportée, ces sources peuvent remplacer
 avantageusement à distance toutes celles de Vichy.

EVITER LES CONTREFAÇONS

*en exigeant sur la capsule, l'étiquette
 et le bouchon, les mots :*

GUERRIER, SAINT-YORRE près VICHY



Exiger la vignette ci-dessus sur les étiquettes des bouteilles.

Modèle de la Capsule



qui scelle chaque bouteille.

Toutes les Commandes
 doivent être adressées à
 MM. GUERRIER père et fils,
 Propriétaires-Gérants, à St-
 YORRE, ou à VICHY.

Dépôt et Buvette gra-
 tuite des Sources Guerrier,
 Rue de l'Hôpital, à Vichy.

EXCURSIONS A THIERS

Trains de Plaisir de Vichy à Thiers

PRIX DES PLACES (aller et retour)

Première, 5 fr. ; deuxième, 4 fr. ; troisième, 2 fr. 50.

Pour faciliter les excursions entre Vichy et Thiers, pendant la saison des Eaux, un train de plaisir à prix réduits a lieu le *mardi* de chaque semaine.

ALLER

Départ de Vichy à midi 6.

Arrivée à Thiers à 1 heure 17.

RETOUR

Départ de Thiers à 4 heures 20 du soir.

Arrivée à Vichy à 5 heures 29

N. B. — Les voyageurs auront la faculté de ne revenir que par le train partant de Thiers à 8 heures 12 du soir et arrivant à Vichy à 9 h. 24.

EXCURSIONS A CLERMONT

Trains de Plaisir de Vichy à Clermont

PRIX DES PLACES (aller et retour)

*Première, 10 fr. ; deuxième, 8 fr. ;
troisième, 5 fr.*

Pour faciliter les excursions de Vichy à Riom (Volvic, Tournœl, Enval) et à Clermont (Royat), pendant la saison des Eaux, un train de plaisir à prix réduits a lieu le *jeudi* de chaque semaine.

ALLER

Départ de Vichy à 11 heures 40 du matin.
Arrivée à Clermont à 1 heure 1 du soir.

RETOUR

Départ de Clermont à 5 heures du soir.
Arrivée à Vichy à 6 heures 21.

N. B. — Les voyageurs auront la faculté de ne revenir que par l'un ou l'autre des trains partant de Clermont à 8 heures et 9 heures 5 du soir, suivant la classe des billets dont ils seront porteurs, et arrivant à Vichy à 11 heures 3 du soir.

Table des Matières

Aux buveurs d'eau	3
Supériorité des eaux minérales non décantées. . .	5
Saint-Yorre	8
Les sources Guerrier	11
Tableau comparatif des analyses des principales sources	12
Propriétés et indications relatives à l'usage des eaux des sources Guerrier de Saint-Yorre . . .	13
Affections du tube digestif.	17
Affections du foie. Coliques hépatiques, Lithiase biliaire	19
Diabète sucré	21
De la Goutte.	22
Gravelle, Albuminurie, Coliques néphrétiques . . .	24
Bibliographie locale	26
Attestations médicales	28
De la manière de faire usage des eaux de Vichy à domicile.	28
Régime alimentaire	29
Danger des eaux artificielles et notamment de celles de Vichy	30
Vichy	32
Tableau du Corps médical.	33
Personnel de l'Hôpital militaire	36
Pharmaciens.	36
Sages-Femmes	37
Chirurgiens Dentistes	37
Vétérinaires	37
Gardes malades	37



Vichy-Thermal	— Les Etablissements	38
—	Etablissements de 2 ^e classe.	38
—	Bains de l'Hôpital.	39
—	Service gratuit	39
—	Etablissement hydrothérapique du docteur Lejeune	39
—	Etablissement hydrothérapique du docteur Versepuy	39
—	Institut médical du docteur Ber- thomier	40
Promenades aux environs de Vichy		41
Tarif des voitures de places (courses à l'intérieur de la ville)		44
Tarif des voitures de place (courses hors Vichy).		45
Vichy-Administratif		47
Théâtres.		51
Courses de Vichy		53
Impimeries et Librairies		54
Guide financier.		55
Excursions à l'Etablissement hydrominéral de Saint- Yorre		56
Produits naturels de Vichy		57
Trains de plaisir de Vichy à Thiers		60
— de Vichy à Clermont		61



